Parc des Expositions d'Orléans - Inauguration Le salon bio-nature-environnement : un salon qui prend ses marques

Il y a deux ans, lors de la création du premier salon au Parc des Expositions, Hall Minsart, les organisateurs, toute l'équipe d'Orléans-Gestion et en particulier Mme PEPITONE, avaient fait un double pari :

un pari sur un secteur encore méconnu, mais qui promettait de se développer fortement.

un pari sur l'existence d'un public sensible aux questions de protection de l'environnement et à la défense d'un mieux-être qui passe par une connaissance et un respect de la nature.

On peut dire, deux ans plus tard, que les organisateurs de ce salon ont eu raison de faire ce pari. Sur trois éditions, le nombre d'exposants s'est accru de près d'un tiers, alors même que les premiers exposants reviennent. Un public régulier et fidèle (7 500 personnes l'année dernière) a arpenté les allées du Parc des Expositions.

Ce salon offre des assurances et des qualités indéniables. Il permet de présenter, l'ensemble des questions qui touchent à l'environnement et au secteur " bio " :

l'agriculture et l'alimentation biologique ;

la santé et la beauté ;

l'habitat ;

les préoccupations environnementalistes plus larges grâce aux associations de protection de l'environnement.

Mais comme pour tous les salons organisés par le Parc des Expositions, chaque visiteur retrouvera l'exigence de qualité qui préside à ces manifestations. Il pourra également s'informer utilement à l'occasion de tables-rondes et de conférences qui permettront de synthétiser les informations obtenues lors de la visite des stands. L'organisation d'une soirée-spectacle et table-ronde, menées en collaboration avec la Direction Régionale de l'Environnement, Centre-Sciences, et la compagnie du Théâtre du Vivant, et sur le thème inépuisable, "peut-on changer la vie ?", permettra aux habitués des salons d'Orléans-Gestion de retrouver ce caractère convivial qui fait leur spécificité.

Petit dernier des salons organisés par Orléans-Gestion, le salon " bio-nature-environnement " a donc trouvé sa place parmi les événements du Parc des Expositions. Toutefois, ce succès ne doit pas étonner. Il correspond à une évolution profonde de notre société et de notre agglomération.

Un secteur de l'économie qui devient aujourd'hui porteur de développement

Ce salon répond à une demande en croissance constante. Le "Bio" constitue aujourd'hui un

Phoca PDF

marché en pleine expansion, tiré par une croissance exponentielle de la demande :

le chiffre d'affaire de ce secteur a augmenté de 30% entre 1995 et 1997. Il est passé de 3 milliards de francs en 1996 à 4 milliards de francs en 1997.

le développement de l'agriculture " bio " connaît également des évolutions particulièrement intéressantes. En un an, entre 1998 et 1999, la surface agricole consacrée aux cultures " biologiques " se sont accrues de 44% en France. Ces cultures représentent encore un secteur marginal de l'agriculture, puisque seulement 1,1% de la Surface Agricole Utile est consacré à cette agriculture, mais elle rencontre, tant auprès des médias que du public, un écho extrêmement favorable. D'ici 2005, l'objectif national est d'ailleurs de tripler les chiffres actuels.

en 1999, en Région Centre on comptait 279 producteurs et 12 552 hectares en " bio " ou en cours de conversion, ce qui représentait, par rapport à l'année précédente, une augmentation de 37%. Le présence à ce salon, et dès la première année, de la Chambre d'agriculture démontre d'ailleurs que les acteurs institutionnels de la profession agricole ont saisi toute l'importance du " bio " pour ce secteur.

le secteur de l'environnement a été et reste un secteur qui créé de nombreux emplois. Grâce aux "emplois-verts ", créés par la Région Centre il y a quelques années, mais aussi et surtout aux " emplois-jeunes ", de nombreuses associations de protection de l'environnement ont pu agir concrètement en faveur de l'emploi, tout en répondant à de nouveaux services.

Un salon qui conforte un pôle important dans notre agglomération

A Orléans, nous connaissons d'ailleurs depuis longtemps tout l'intérêt que peut avoir ce secteur de l'environnement pour une ville :

dès la rédaction du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, en 1994, tous les élus de l'agglomération ont insisté sur leur volonté de construire une " technopole nature " où le développement économique serait respectueux de l'environnement ;

à Orléans, en 1997, a été discuté et voté la Charte pour l'Environnement qui correspond à un véritable " agenda 21 local ". Ces " agenda 21 locaux cherchent à mettre en œuvre les conclusions du sommet de Rio de 1992. La Charte pour l'environnement a permis d'établir un diagnostic de la situation orléanaise et de programmer un certain nombre d'actions. Je pense à la participation de la Ville au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Loiret, à la restauration du bras des Montées, à la convention avec la Lyonnaise des Eaux et la Chambre d'Agriculture concernant la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement à proximité des périmètres de captage des eaux de l'Usine du Val ;

je pense également aux nombreuses actions de la Communauté de Communes en matière de protection de l'environnement : UTOM, Usine d'Assainissement de La Chapelle-Saint-Mesmin, actions en faveur de la Loire et de l'aménagement des bords de Loire, soutien à la création de pistes et de bandes cyclables. Je pense évidemment au tramway qui doit être inauguré dans

Phoca PDF

moins de deux mois ;

cette démarche a d'ailleurs été dernièrement reconnue par les associations de protection de l'environnement qui ont décidé, avec la soutien de la Ville d'Orléans, d'installer le siège social des deux fédérations nationales d'associations de protection de l'environnement à Orléans, France Nature Environnement et Espaces Naturels de France.

Pour ce salon, je tiens donc à remercier tous les partenaires qui ont pris une part active dans l'organisation de ce salon, à commencer par Mme Michèle PEPITONE et tout le personnel du Parc des Expositions ;

la Chambre d'agriculture du Loiret et son président, M. Xavier BEULIN ;

le Crédit Agricole ;

la Région Centre et le Conseil Général du Loiret ;

la Communauté de Communes de l'Agglomération Orléanaise ;

Centre-Sciences et la Direction Régionale de l'Environnement.

Thème : Archives

Phoca PDF